

UNIVERSITÉ MCGILL
FACULTÉ DE DROIT

FONDEMENTS DU DROIT CANADIEN

PUB3 116
2012-2013

Pr. FRANÇOIS CRÉPEAU

PLAN DE COURS
(à jour au 31 janvier 2013)

Horaires :

Cours : Automne : Lundi, 14h30-16h30 , local 102
Hiver : Lundi, 15h30-17h00, local 202 et Mercredi, 10h00-11h30, local 312
Bureau : Sur rendez-vous
New Chancellor Day Hall #606
Courriel : francois.crepeau@mcgill.ca
Secrétaire : Anna Young (anna.young@mcgill.ca)
Site internet : <http://oppenheimer.mcgill.ca>

Il me fera plaisir de vous rencontrer pour discuter du contenu ou déroulement du cours, ou de toute autre question, à la fin des périodes d'enseignement, ou en prenant rendez-vous avec moi par courriel.

Objectifs du cours :

“The most exciting phrase to hear in science, the one that heralds new discoveries, is not 'Eureka!' (I found it!) but 'That's funny ...'” – Isaac Asimov

L'arrivée à la Faculté de droit provoque toujours des questionnements, sur la nature du droit comme ensemble normatif, sur son rôle politique et social, ou sur les objectifs de la formation en droit. Les questions les plus importantes resteront sans réponse claire, laissant l'étudiant (et le juriste) façonner à tâtons des fragments qui offrent des pistes d'exploration plutôt que explications pleinement satisfaisantes.

Le cours de Fondements du droit souligne l'importance d'aller bien au-delà de l'apprentissage des règles juridiques, qui ne constitue qu'une étape intermédiaire dans l'initiation au droit, pour saisir et maîtriser la nature et les nuances du discours juridique. Il faut ainsi aller au-delà des codes, lois, jugements et autres règles pour s'interroger sur la nature du droit, sur la raison pour laquelle certains domaines de l'activité humaine sont régis par le droit mais pas d'autres, sur les choix politiques qui sous-tendent le contenu et la formulation des normes et des institutions, sur la manière dont la normativité juridique réussit à influencer les comportements et les attitudes, sur la possibilité de rassembler des ensembles normatifs appartenant à une tradition juridique, sur la nature de l'interaction entre les différentes traditions juridiques, etc.

Le cours de Fondements du droit vise à susciter et multiplier les questionnements ainsi qu'à fournir des éléments de réflexion qui alimenteront un cheminement intellectuel destiné à durer au moins aussi longtemps que la carrière du juriste.

Documents :

Tous les documents à lire se trouvent sur la page web du cours : <http://oppenheimer.mcgill.ca/Fondements-du-droit-canadien-PUB3?lang=en>

Au premier semestre, s'ajouteront certains chapitres de l'ouvrage de H. P. Glenn, *Legal Traditions of the World*, 4th ed, Oxford: Oxford University Press, 2010, disponible à la librairie de McGill. Le livre de Patrick Glenn n'a pas été modifié de façon fondamentale à l'occasion de sa 4^e édition; vous pouvez donc acheter la 3^e édition si on vous l'offre à moindre prix.

Les lectures choisies ne reflètent qu'un point de départ pour des réflexions sur les fondements du droit. Vous aurez certainement plusieurs occasions, durant vos études et votre carrière future, d'approfondir les acquis du cours. Certains ouvrages classiques ont été mis sous réserve à la bibliothèque de la Faculté de droit, notamment :

Sur la nature du droit :

- J.- G. Belley, *Le droit soluble*, Paris : L.G.D.J., 1996.
- J. Carbonnier, *Flexible droit*, 10^e éd., Paris : L.G.D.J., 2001.
- Philippe Jestaz, *Le droit*, Paris : Dalloz, 2003.
- L.L. Fuller, *Anatomy of the Law*, Greenwood, CT: Praeger, 1968.
- K. Llewellyn, *The Bramble Bush*, 2^d éd., New York: Oceana, 1951.
- R.A. Macdonald, *Le droit du quotidien*, Montréal : McGill-Queen's Press, 2002.

Sur certaines traditions juridiques :

- R. David & J.E.C. Brierley, *Major Legal Systems in the World Today*, 3^d ed, London: Stevens, 1985.
- R. David & C. Jauffret-Spinozi, *Les grands systèmes de droit contemporains*, 9^e éd., Paris : Dalloz, 1992.
- Patrick Macklem et al. (eds), *Autonomie gouvernementale des peuples autochtones : Questions juridiques et constitutionnelles* Ottawa: Commission royale sur les peuples autochtones, 1995.

Sur la théorie juridique :

- John Rawls, *Théorie de la justice*, Paris : Seuil, 1987
- Ronald Dworkin, *L'empire du droit*, Paris : PUF, 1994
- Amartya Sen, *Un nouveau modèle économique: développement, justice, liberté*, Paris : Odile Jacob, 2000.
- Martha C. Nussbaum, *Women and Human Development: the Capabilities Approach*, Cambridge, UK: Cambridge University Press, 2000.
- Roberto Mangabeira Unger, *The Critical Legal Studies Movement*, Cambridge, MA: Harvard U. Press, 1983.
- Patricia J. Williams, *The Alchemy of Race and Rights*, Cambridge, MA: Harvard U. Press, 1991.
- Jean-François Gaudreault-Desbiens, *Le sexe et le droit : sur le féminisme juridique de Catherine Mackinnon*, Cowansville : Yvon Blais, 2001.
- Richard A. Posner, *Economic Analysis of Law*, 6th ed., New York: Aspen 2003.

Évaluation :

L'évaluation comportera les éléments suivants:

1. 15% test de compréhension (quiz) Vous devrez répondre à quatre questions visant à vous aider à vérifier si vous comprenez bien les lectures. Les étudiants sont encouragés à former une équipe avec un autre étudiant et soumettre un travail conjoint. Les questions seront distribuées sur la page web du cours le vendredi 12 octobre 2012, à 11h, à remettre le lundi 15 octobre 2012, à 11h.

2. 25% examen-maison Vous devrez rédiger une réponse d'au plus 2500 mots sur les éléments couverts au cours du premier semestre. L'examen vise à démontrer votre compréhension ainsi que votre capacité à faire des liens entre les différents concepts de manière à aller au-delà des textes consultés. Les questions seront distribuées sur la page web du cours le mercredi 12 décembre 2012, à 11h, et les réponses doivent être remises le vendredi 14 décembre 2012, à 11h.

3. 40% Essai Vous devrez rédiger un essai d'au plus 3000 mots, dans lequel vous approfondirez un ou plusieurs des éléments théoriques étudiés au cours du second semestre. Le sujet de l'essai sera distribué sur la page web du cours le mardi 12 mars 2013, à 11h, et l'essai devra être remis le mardi 2 avril 2013, à 11h.

4. 20% Participation Le cours se déroulera sur un modèle participatif plutôt que par enseignement magistral. La note sera attribuée sur la base d'une présentation en équipe au cours du second semestre. À cette occasion, une équipe de 2-4 étudiants-es fera une présentation critique des lectures d'au plus 20 minutes, en prenant pour acquis que tous auront lu les textes. Un simple résumé des lectures ne sera ni suffisant ni souhaitable; il faut plutôt tenter de soulever des questionnements auxquels devront réagir vos collègues. Vous pouvez utiliser toute aide technologique désirée (powerpoint, youtube, etc).

Consignes générales pour le test, l'examen et l'essai:

1. Le dépôt des questions se fera sur la page web du cours qui se trouve sur le site de la Chaire Oppenheimer et sera protégé par le mot de passe qui a été communiqué aux étudiants en début de session.
2. Pour vous identifier, utilisez uniquement votre numéro d'examen sur la page couverture.
3. Vous devez être autonome et conserver la confidentialité de vos réponses.
4. Utilisez un format cohérent pour les notes infrapaginales et les citations. Pour l'essai, incluez une bibliographie.
5. Soyez bref, concis et précis.
6. Toutes les évaluations peuvent être soumises en français ou en anglais, selon votre préférence.
7. Dans l'examen et l'essai, vous êtes évalué sur votre capacité à fournir une réponse complète mais brève, qui indique, entre autres :

- votre compréhension des sujets présentés et des questions abordées dans le matériel de cours;
 - votre capacité à analyser les problèmes et développer, d'une manière originale, une approche théorique au-delà des textes dans le matériel de cours; et
 - votre capacité à articuler un argument convaincant qui intègre une discussion significative sur le cours et d'autres matériaux, et de présenter cet argument d'une façon organisée et logique.
8. Vous devez soumettre votre document,
- À ou avant la **date** prévue, à ou avant l'**heure** prévue.
 - en format **Word 12, à une interligne et demi**,
 - avec pour **titre** « Fondements Hiver 2012 Quiz <votre numéro d'examen > », ou « Fondements Hiver 2012 Examen <votre numéro d'examen> », ou « Fondements Hiver 2012 Essai <votre numéro d'examen > »,
 - en **attachement** à un courriel,
 - dont le **sujet** sera « Crépeau Fondement Hiver 2012 Quiz », ou « Crépeau Fondement Hiver 2012 Examen », ou « Crépeau Fondement Hiver 2012 Essai »,
 - que vous enverrez à l'**adresse** SAOassignments.law@mcgill.ca,
 - et en vous mettant en copie **vous-même**, pour vérifier son envoi et sa réception.

Déontologie du chercheur :

Le sénat de l'Université a adopté une résolution rendant obligatoire dans tous les plans de cours la mention suivante:

McGill University values academic integrity. Therefore all students must understand the meaning and consequences of cheating, plagiarism and other academic offences under the Code of Student Conduct and Disciplinary Procedures (see <http://www.mcgill.ca/integrity> for more information).

L'Université McGill attache une haute importance à l'honnêteté académique. Il incombe par conséquent à tous les étudiants de comprendre ce qui l'on entend par tricherie, plagiat et autres infractions académiques, ainsi que les conséquences que peuvent avoir de telles actions, selon le Code de conduite de l'étudiant et des procédures disciplinaires (pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site www.mcgill.ca/integrity).

La règle de base est simple à suivre : utilisez des guillemets chaque fois que vous empruntez les mots d'une autre personne, et mentionnez la source chaque fois que vous utilisez les idées d'un auteur.

LECTURES

AUTOMNE 2012

Partie 1 : La nature du droit

1. 5 sept. Le droit comme herméneutique

- **Exceptionnellement, ce cours a lieu le Mercredi 5 septembre, de 8h à 10h, en salle 102)**
- Douglas Hay, « Property, Authority, and the Criminal Law », in Douglas Hay et al. (dir.), *Albion's Fatal Tree*, London: Allan Lane, 1975, pp. 17-63.
- *Re: Wishart Estate*, [1992] New Brunswick Court of Queen's Bench.

2. 10 sept. Conceptualiser la normativité juridique

- Katharine T. Bartlett, « Only Girls Wear Barrettes: Dress and Appearance Standards, Community Norms, and Workplace Equality », (1994) 92 *Michigan Law Review* 2541, pp. 2541-55, 2571-72, 2579-80.
- Lon L. Fuller, « Human Interaction and the Law », (1969) 14 *American Journal of Jurisprudence* 1, pp.1-36.

3. 17 sept. Droit, Justice, et littérature

- Franz Kafka, « Au sujet des lois », in Franz Kafka, *Œuvres complètes (La Pléiade)*, vol. 2, Paris : Gallimard, 1976, pp.576-578.
- Herman Melville, *Billy Budd, Marin*, Paris: Gallimard, 1980, pp. 29-38, 112-163.
- Vikram Seth, *A Suitable Boy: a novel*, New York: Harper Perennial, 1994, pp. 743-762, 814-821.
- Simon Mawer, *The Glass Room*, London: Little, Brown, 2009, pp. 173-176.

4. 24 sept. Juridicité du droit international

- J J. L. Brierly, *The Law of Nations. An Introduction to the International Law of Peace*, 6th ed., New York: Oxford University Press, 1963, pp. 49-56, 68-78.
- Philip Allott, « The True Function of Law in the International Community », (1998) 5 *Indiana Journal of Global Legal Studies*, 391, pp. 391-413.
- Jay Bybee, Office of Legal Counsel US Department of Justice, *Memorandum For Alberto R. Gonzalez, Counsel to the President, and William J. Haynes II General Counsel of the Department of Defense, Re: Application of Treaties and Laws to Al Qaeda and Taliban Detainees*, 22 janvier 2002. (extraits)

5. 1^{er} oct. Literature as a Source of Law, with Desmond Manderson (ANU, Melbourne)

- *Séance plénière : Moot Court, 14:30-16:30*
- Martha Nussbaum, *Poetic Justice* (Boston: Beacon Press, 1996) chapter 4.
- Maurice Sendak, *Where the Wild Things Are* (New York: Harper & Row, 1963).

8 oct. Congé: Action de Grâce

Partie 2 : Le concept de tradition

6. 15 oct. La notion de tradition juridique

- H. Patrick Glenn, *Legal Traditions of the World*, 4th ed., Oxford: Oxford University Press, 2010, chap. 1-2.
- René David, « Existe-t-il un droit occidental? » dans Kurt H. Nadelmann, Arthur T. von Mehren and John N. Hazard, *XXth Century comparative and Conflicts Law: Legal Essays in Honor of Hessel E. Yntema*, Leyden: A.W. Sythoff, 1961, pp.56-64.

7. 22 oct. The Civilian Tradition, with Prof. René Provost

- *Séance plénière : Moot Court, 14:30-16:30*
- H. Patrick Glenn, *Legal Traditions of the World*, 4th ed., Oxford: Oxford University Press, 2010, chap. 5.
- Jean-Louis Gazzaniga, *Introduction historique au droit des obligations*, Paris, PUF, 1992, aux pp. 35-62
- Carte : Pays de coutumes et pays de droit écrit au XVI^e siècle
- Nouvelle coutume de Paris, Art. 88-95
- Code civil du Québec, art. 899-907
- Concession de terre en censive, 18 nov. 1655
- Alexis de Tocqueville, 'Un procès à Québec, 1831', in *Voyages en Sicile et aux États-Unis*, Paris : Gallimard, 1957.
- André Morel, La réaction des Canadiens devant l'administration de la justice de 1764 à 1774 - une forme de résistance passive (1960) 20 *R. du B.* 53-63
- Lettre publiée dans *La Minerve*, 4 avril 1857
- Discours prononcé par D. Girouard au « Convocation » de l'Université McGill, vers 1860
- *The Examiner*, janvier 1861
- Conférence de l'avocat de Bellefeuille, 1864
- John E.C. Brierley and Roderick Macdonald, *Quebec Civil Law : An Introduction to Quebec Private Law*, Toronto: Emond Montgomery Publications Limited, 1993, pp. 6-32

8. 29 oct. La tradition talmudique

- Invité: Rabbi Michael Whitman, Adath Israel Poale Zedek Anshei Ozeroff
- H. Patrick Glenn, *Legal Traditions of the World*, 4th ed., Oxford: Oxford University Press, 2010, chap. 4.
- Georges Horowitz, « Letter and Spirit of the Law » et « Preliminary Notions », *The Spirit of Jewish Law: A Brief Account and Rabbinical Jurisprudence with a Special Note on Jewish Law and the State of Israel*, New York, Bloch Publishing Company, 1993, pp. 1-17.

Pour aller plus loin:

- Chaïm Perelman, « L'interprétation juridique », *Archives de philosophie du droit*, n° 17, Paris, Sirey, 1972, pp. 29-37.

9. 5 nov. La tradition de common law

- H. Patrick Glenn, *Legal Traditions of the World*, 4th éd., Oxford: Oxford University Press, 2010, chap. 7.
- A.T. Kronman, « Precedent and Tradition » (1990) 99 *Yale Law Journal* 1029, pp. 1034-1039.
- Howard Zinn, *Disobedience and Democracy: Nine Fallacies on Law and Order*, Cambridge, South End Press, 1968, pp. 27-31, 118-124.

10. 12 nov. Une tradition pour le futur?

- H. Patrick Glenn, *Legal Traditions of the World*, 4th ed., Oxford: Oxford University Press, 2010, chap. 10.
- Nicholas Kasirer, « Le droit robinsonien » dans Nicholas Kasirer (dir.), *La solitude en droit privé*, Montréal : Éditions Thémis, 2002, pp. 1-45.

11. 19 nov. La tradition islamique

- Invitée: Mme Samia Amor, postdoctorante, Université de Montréal
- H. Patrick Glenn, *Legal Traditions of the World*, 4th ed., Oxford: Oxford University Press, 2010, chap. 6.
- Nasr Abou Zeid, « Sunna et Coran dans la pensée de Shâfiî », dans *Critique du discours religieux*, Paris, Actes Sud, Coll. « Sindbad », 1999, p. 93-125
- Mohsen Ismail, « Les normes juridiques en islam: le 'urf comme source de législation », dans Franck FRÉGOSI (dir.), *Lectures contemporaines du droit islamique. Europe et Monde arabe*, France, Presses universités de Strasbourg, 2004, p. 27-70.

12. 26 nov. The Rule of Law and the Postcolony, with David Howes (Concordia U.)

- *Séance plénière : Moot Court, 14:30-16:30*
- Video: Les maîtres fous (English version) by Jean Rouch
- Achille Mbembe, “Provisional Notes on the Postcolony” (1992) *Africa* 62: 3-37
- Rod Jensen, Review of Sherene Razack, *Dark Threats and White Knights: The Somalia Affair, Peacekeeping and the New Imperialism*, 20(1) *Canadian Journal of Law and Society* (2005) 225-9.

HIVER 2013

Partie 3 : Approches critiques

13. 7 janv. Le droit comme ordonnancement social

- *Re Drummond Wren* [1945] O.R. 778.
- *Re Noble and Wolf* [1948] 4 D.L.R. 123.
- Raymond Wacks, « Judges and injustice », (1984) 101 *South African Law Journal* 266.
- John Dugard, « Should judges resign - a reply to Professor Wacks », (1984) 101 *South African Law Journal* 286.
- Raymond Wacks, « Judging judges - a rejoinder to Professor Dugard », (1984) 101 *South African Law Journal* 295.

14. 9 janv. Le débat réaliste

- H. L. A. Hart, “Positivism and the Separation of Law and Morals”, (1958) 71 *Harvard Law Review* 593-629.
- Lon L. Fuller, “Positivism and Fidelity to Law: A Reply to Professor Hart”, (1958) 71 *Harvard Law Review* 630-672.

15. 14 janv. Anthropologie et sociologie du droit

- Clifford Geertz, « Local Knowledge: Fact and Law in Comparative Perspective » dans *Local*

Knowledge: Further Essays in Interpretative Anthropology, 3^d ed., New York: Basic Books, 1983.

- Naomi Mezey, « Law as Culture », (2001) 13 *Yale Journal of Law and the Humanities* 35.

Pour aller plus loin:

- Antoine Garapon, « L'Âne portant des reliques », Paris : Bayard, 1985.

16. 16 janv. Pluralisme juridique

- Daniel Jutras, « The Legal Dimensions of Everyday Life », (2001) 20 *Canadian Journal of Law & Society* 45.
- Boaventura de Sousa Santos, « Droit: une carte de lecture déformée. Pour une conception post-moderne du droit », (1988) 10 *Droit et société* 379.

Pour aller plus loin:

- Martha-Marie Kleinhans & Roderick Macdonald, « What is *Critical Legal Pluralism?* », (1997) 16 *Canadian Journal of Law & Society* 25.

17. 21 janv. Droits et citoyenneté : Vers une tradition des droits humains

- *Séance plénière : François Crépeau, Moot Court*
- Franklin D. Roosevelt, *Address to Congress*, January 6, 1941.
- Franklin D. Roosevelt, *State of the Union Message to Congress*, January 11, 1944.
- *Paschim Banga Khet Samity v. State of West Bengal*, Supreme Court of India, Case No. 169, Judgment of 6 May 1996.
- Christian Joppke, "The Vulnerability of Non-Citizens", *Perspectives on Europe* (Council for European Studies), Vol. 39, n° 2, Autumn 2009.
- Makau W. Mutua, "Savages, Victims, and Saviors: The Metaphor of Human Rights", (2001) *Harvard International Law Journal*, Vol. 42, No. 1, pp. 201-245.

18. 23 janv. Critical Legal Studies

- Jonathan Turley, « The Hitchhiker's Guide to CLS, Unger and Deep Thought », (1987) 81 *Northwestern University Law Review* 593.
- Jennifer Nedelsky, « Reconceiving Rights as Relationship » dans Jonathan Hart & Richard W. Bauman (dir.), *Explorations in Difference: Law, Culture, and Politics*, Toronto: University of Toronto Press, 1996.

Pour aller plus loin:

- Patricia J. Williams, « Alchemical Notes: Reconstructing Ideals from Deconstructed Rights » (1987) 22 *Harv. C.R.-C.L.L. Rev.* 401.

19. 28 janv. Critique féministe

- Lucie Lamarche, « Le féminisme québécois, la crise des droits et la recherche sur le droit: quelques raisons de s'inquiéter ... et quelques autres d'espérer », (2000) 34 *Cahiers de recherche sociologique* 99.
- Marie-Claire Belleau & Rebecca Johnson, « Les femmes juges feront-elles véritablement une différence? Réflexion sur leur présence depuis vingt ans à la Cour suprême du Canada », (2005) 17 *Rev. Femmes et droit* 27.

Pour aller plus loin:

- Bertha Wilson, « Est-ce que des femmes juges feront une différence? », (1991) 4 *Rev. Femmes et droit* 359.

20. 30 janv. Critical Race Theory

- Carol Aylward, *Canadian Critical Race Theory: Racism and the Law*, Halifax: Fernwood Pub., 1999.
- *R. c. S. (R.D.)* [1997] 3 R.C.S. 484.

Pour aller plus loin:

- Jean-François Gaudreault-Desbiens, « La *Critical race theory* ou le droit étatique comme outil utile, mais imparfait, de changement social », (2001) 48 *Droit et Société* 581.
- James W. St. G. Walker, *Race, Rights and the Law in the Supreme Court of Canada: Historical Case Studies*, Waterloo: Wilfrid Laurier University Press, 1998.

21. 4 fév. **Queer Theory**

- *Invité : Prof. Robert Leckey, McGill University*
- Janet E. Halley, “The Construction of Heterosexuality” in *Fear of a Queer Planet*, Michael Warner, ed., Minneapolis: University of Minnesota Press, 1993.
- P v P 2005 BCSC 1290

Pour aller plus loin:

- Robert Leckey, Kim Brooks, eds., *Queer Theory : Law, Culture, Empire*, New York: Routledge, 2010.
- H.N. Hirsh, “Liberal with a Twist: Queering Marriage”, in *The Future of Gay Rights in America*, H.N. Hirsh, ed., New York: Routledge, 2005.

22. 6 fév. **Analyse économique du droit**

- Elizabeth Landes & Robert Posner, « The Economics of the Baby Shortage », (1978) 7 *Journal of Legal Studies* 323.
- James Boyd White, « Economics and Law: Two Cultures in Tension » (1986-1987) 54 *Tenn. L. Rev.* 161.

Pour aller plus loin:

- Bruno Deffains, « Les défis de l’analyse économique du droit », Note rédigée pour le cycle de conférences organisé par la Cour de Cassation et Sciences Po, mars 2004.

23. 11 fév. **Droit et Pouvoir**

- Boaventura de Sousa Santos, “Beyond Abyssal Thinking, From Global Lines to Ecologies of Knowledges”, (2007) *Revista Critica de Ciencias Sociais*, 80, available at: <http://www.eurozine.com/pdf/2007-06-29-santos-en.pdf>.
- Bonnie Campbell, “New Rules of the Game. The World Bank’s Role in the Construction of New Normative Frameworks for States, Markets and Social Exclusion”, *Canadian Journal of Development Studies*, vol. XX1, no. 1, mars 2000, pp. 7-30.

Pour aller plus loin:

- Firoze Manji, “The Depoliticisation of Poverty”, in: Deborah Eade (ed.), *Development and Rights, A Development in Practice Reader*, Selected essays from *Development in Practice*, London: Oxfam GB, 1998, pp. 12-33.

Partie 4 : La formation en droit

24. 13 fév. **Formation juridique : état des lieux**

- H. Arthurs, « The Political Economy of Canadian Legal Education » (1998) 25 *Journal of Law and Society* 14.

- R. A. Macdonald, « Still Law and Still Learning? » (2003) 18 *Canadian Journal of Law and Society* 5.

Pour aller plus loin:

- *Le droit et le savoir* (le Rapport Arthurs), Groupe consultatif sur la recherche et les études en droit, 1983.

25. 18 fév. Transsystémisme

- Daniel Jutras, « Énoncer l'indicible: le droit entre langues et traditions » (2000) 52 *Revue internationale de droit comparé* 781.
- Nicholas Kasirer, « Legal Education as Métissage » (2004) 78 *Tulane Law Review* 481.

Pour aller plus loin:

- Peter Strauss, « Transsystemia: Are We Approaching a New Langdellian Moment? Is McGill Leading the Way? » (2006) 56 *Journal of Legal Education* 161.

26. 20 fév. Intégration d'approches diverses

- Catherine McKinnon, « Mainstreaming Feminism in legal Education », (2003) 53 *Journal of Legal Education* 212.
- Adelle Blackett, « Mentoring the Other: Cultural Pluralist Approaches to Access to Justice », (2001) 8 *International Journal of The Legal Profession* 275.

Pour aller plus loin:

- Shauna Van Praagh, « Stories in Law School », (1992) 2 *Columbia Journal of Gender & Law* 111.

27. 25 fév. Critique and the Crito

- *Séance plénière : Mark Antaki, Moot Court*
- Foucault : Est-il donc important de penser?
- Plato: Crito

28. 27 fév. Regard critique sur la formation en droit

- K. N. Llewellyn, *The Bramble Bush, On our Law and Its Study*, New York, Oceana Publications, 1951.
- Duncan Kennedy, « Legal Education and the Reproduction of Hierarchy » (1982) 32 *Journal of Legal Education* 38.

Pour aller plus loin:

- Lon Fuller, « The Lawyer as Architect of Social Structures », dans Kenneth Winston (dir.), *The Principles of Social Order*, Oxford, Hart, 2001.

4 - 8 mars : Semaine de Lecture